

Communiqué de Presse.

le 14 octobre 2013

Autoroute A65 Langon-Pau :

Après le fiasco écologique, en route vers le fiasco financier.

Selon le rapport financier annuel 2012 (1) du concessionnaire Aliénor, le trafic réel de l'autoroute A65 Langon Pau se situe, en sa deuxième année d'exploitation, très en-dessous des prévisions.

Le Trafic Journalier Moyen Annuel (TJMA) constaté durant l'année 2012 est de 5562 véhicules/jour (5221 véhicules légers et 341 poids lourds), inférieur d'environ 40% aux prévisions du contrat de concession signé en 2006.

Cet écart atteint -66% pour le trafic poids lourds.

Conséquence logique de ce trafic en berne, le déficit d'exploitation de l'autoroute A65 s'établit en 2012 à un niveau record dépassant 35 millions €, donc en augmentation par rapport à 2011.

Selon l'analyse (2) d'un élu du Conseil Régional, les incertitudes sur la viabilité financière de la concession de l'autoroute A65 s'accroissent, renforçant les risques, pour les collectivités territoriales signataires de la convention financière(3), de devoir acquitter à terme les dettes du concessionnaire.

Force est de constater que les vicissitudes de cette autoroute, voulue par la plupart des grands élus d'Aquitaine et inaugurée en grande pompe (4) en décembre 2010, ne dissuadent pas les mêmes promoteurs de vouloir se lancer dans une aventure autrement plus coûteuse et risquée, celle des projets de LGV Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Espagne dont les coûts sont estimés en 2013 à plus de 13 milliards d'euros et dont la rentabilité est plus qu'incertaine.

Alors que le manque de transparence sur les hypothèses de trafic, le coût des péages et les risques financiers encourus par la collectivité, est une des causes du fiasco annoncé de l'autoroute A65, il serait irresponsable de ne pas en tirer toutes les leçons pour d'éventuels projets futurs d'infrastructures de transport en Aquitaine.

1 <http://www.bilansgratuits.fr/A---LIENOR--49152985500034/bilans/2012/compte-annuels/compte-de-resultat/complet.htm>

2 Autoroute A65 Langon-Pau : [En route vers la faillite ? Patrick du Fau de la Mothe. 05/10/2013](#)

3 Il s'agit du Conseil régional d'Aquitaine ainsi que des Conseils généraux de Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques, signataires de la convention financière annexe 21 du contrat de concession

4 Cf «l'Inaugurite ». page 103 du « petit livre noir des grands projets inutiles ». Camille. Le passager clandestin. 09-2013.